

Rapport du Président

Séance Publique du
jeudi 20 mars 2008

Service instructeur
SAA

N° E 4-2008

Service consulté
DJU et DCP

**MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DU JURY DE CONCOURS
ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS**

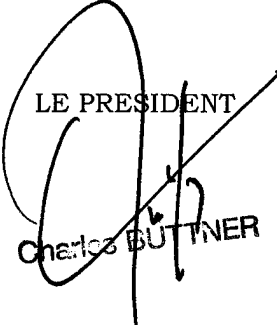
Résumé : Le présent rapport a pour objet d'élire les Conseillers Généraux membres titulaires et suppléants pour chacune des trois commissions suivantes : Commission d'Appel d'Offres, Jury de Concours et Commission de Délégation de Services Publics.

Conformément aux articles 22 et 24 du Code des Marchés Publics ainsi qu'à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres, le Jury de Concours et la Commission de Délégation de Services Publics sont chacun constitués du Président du Conseil Général ou son représentant, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants du Conseil Général, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Le Président du Conseil Général ou son représentant préside les trois commissions.

Ainsi, je vous propose :

- D'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- D'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres du Jury de Concours.
- D'élire cinq Conseillers Généraux titulaires et cinq Conseillers Généraux suppléants comme membres de la Commission de Délégation de Services Publics.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER